

10
ans



2015
2025



régie des
eaux



Montpellier
Méditerranée
Métropole

SOMMAIRE

Édito	03
2014 - 2015 La préfiguration	04-05
2016 La Régie, une gouvernance partagée entre élus, associations, experts et représentants du personnel	06-07
2017 Sécuriser la distribution d'une eau potable de qualité	08-09
2018 Optimiser la gestion des réseaux pour préserver la ressource	10-11
2019 Sécuriser et moderniser les infrastructures	12-13
2020 Placer l'utilisateur au cœur du service	14-15
2021 La qualité au cœur de nos préoccupations	16-17
2022 Et maintenant l'assainissement	18-19
2023 Assainissement et innovation : Maera, un projet au service des générations futures	20-21
2024 Les grands projets	22-23
2025 Préparer l'avenir	24-25
Cartographie des installations d'Eau Potable	26
Cartographie des installations d'Assainissement	27

Directeur de la publication : Grégory Vallée ;

Rédaction et photos : Pascale Le Neouannic et Romain Lassave ; **Maquette :** Pierig Cattin-Vidal ; **Illustration couverture :** Oups



ÉDITO

Sans eau, aucune vie n'est possible ni pour l'être humain, ni pour la planète. Dans un contexte de dérèglement climatique qui diminue les ressources disponibles et dégrade leur qualité, l'accès à l'eau est devenu un enjeu central des politiques publiques.

L'eau n'est pas une marchandise comme les autres. C'est un bien commun universel. Fidèle à cette conviction, Montpellier Méditerranée Métropole a fait le choix fort de créer, en 2015, une régie publique chargée de gérer ce que l'on appelle le « petit cycle de l'eau » : l'eau potable et l'assainissement.

Aujourd'hui, dix ans plus tard, cette régie publique présente dans cette brochure le bilan d'une décennie d'engagement au service des habitants.

Dotée de la personnalité morale, la Régie bénéficie d'une gouvernance démocratique, fondée sur un conseil d'administration où siègent non seulement des élus métropolitains, mais aussi des représentants de la société civile : associations d'utilisateurs, acteurs environnementaux, personnalités issues de la recherche et de l'université, ainsi que des représentants du personnel.

Sa gestion, guidée par l'intérêt général, est écologiquement vertueuse. En l'absence de logiques de profit, la priorité est donnée à la préservation de la ressource et à l'accès de toutes et tous à une eau potable de qualité. Aucun dividende n'est versé à des actionnaires : les excédents sont intégralement réinvestis dans l'amélioration des services et des infrastructures.

Les résultats sont là : le rendement du réseau d'eau atteint désormais 85 % en moyenne, preuve d'une lutte efficace contre les fuites. Une nouvelle usine de production d'eau potable sécurise l'approvisionnement du territoire face aux épisodes de sécheresse. La station d'épuration MAERA est en cours de modernisation : elle permettra un traitement optimal des eaux usées, leur réutilisation pour divers usages, et intègre une unité de valorisation énergétique, faisant de cette infrastructure un modèle d'économie circulaire.

Depuis 2023, une tarification écologique et solidaire est en place : les 15 premiers m³ sont gratuits, et un tarif progressif encourage les usages raisonnés, tout en rendant l'eau moins chère pour la majorité des foyers.

Responsable de l'eau potable depuis 2016 pour 14 communes représentant plus de 80 % de la population métropolitaine, la Régie assure, depuis le 1^{er} janvier 2023, la gestion de l'assainissement collectif et non collectif sur l'ensemble des 31 communes de la Métropole.

Au nom de Montpellier Méditerranée Métropole et de ses habitants, nous saluons l'engagement et le professionnalisme des 200 agents de la régie publique, qui œuvrent chaque jour au service d'un bien vital.



René Revol,
Maire de Grabels,
Vice-Président de Montpellier
Méditerranée Métropole,
Président de la Régie des eaux



Michaël Delafosse,
Maire de Montpellier,
Président de Montpellier Méditerranée
Métropole

2014 - 2015

La préfiguration

Du privé au public

Depuis une vingtaine d'années, des collectivités importantes ont opté pour une gestion en régie de leurs services d'eau et d'assainissement. C'est dans ce cadre « général » que s'inscrit le passage en régie de l'eau potable à la Communauté d'agglomération de Montpellier.

Le rôle des associations

Sur le territoire, le collectif eau secours 34 (créé en décembre 2012) a mené plusieurs actions en faveur de la gestion publique de l'eau. Ainsi en avril 2013, des votations pour une gestion de l'eau en régie furent organisées, à Montpellier, Prades-le Lez, Saussan et à Villeneuve-lès-Maguelone par le collectif 34 publique ; à Clapiers par l'association CAPE ; à Grabels par la municipalité.

Les élections municipales de 2014

Aux élections municipales, le candidat Philippe Saurel, qui lors de la campagne avait évoqué le passage en régie publique, a été élu à la mairie de Montpellier. Il a ensuite été élu à la présidence de Montpellier Agglomération. Peu après, René Revol, maire de Grabels, qui s'était mobilisé pour la régie publique, a été élu vice-président en charge de l'eau et de l'assainissement du nouveau conseil d'agglomération. Dans cette logique, Montpellier Agglomération votait le principe, le 7 mai 2014, du passage de la gestion de l'eau en régie publique, à partir du 1^{er} janvier 2016.

Comité de suivi

Les élus communautaires ont acté la création d'un comité citoyen de suivi pour la mise en œuvre de la régie publique de l'eau. Composée d'un président et de 24 personnes réparties dans 4 collèges, cette instance a accompagné la Métropole dans les différentes étapes du retour en gestion publique de l'eau. Consulté sur le futur statut de la régie, le Comité citoyen a travaillé en ateliers puis en séance plénière. Lors de cette session, une très large majorité de membres du Comité s'est exprimée en faveur d'une régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité morale comme forme juridique.

Equipe de préfiguration

Dans la phase de préparation de la régie, ont été recrutés un directeur, une directrice administrative et financière, un directeur des ressources humaines. L'équipe de préfiguration a eu la responsabilité en 2015 de préparer les statuts, de négocier le transfert du personnel et faire en sorte que la continuité de service soit assurée au 1^{er} janvier 2016.



Grégory VALLÉE,
Directeur

En tant que Directeur de la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole, je suis particulièrement fier de revenir sur l'année de préfiguration de 2015, une période cruciale qui a jeté les bases de ce qu'est la Régie aujourd'hui. Cette année a été marquée par un travail acharné et une collaboration étroite entre les équipes, les élus et l'ensemble des parties prenantes. Nous avons réussi à mettre en place une structure capable de gérer efficacement la production, le transport et la distribution d'eau potable pour près de 350 000 habitants, tout en intégrant des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

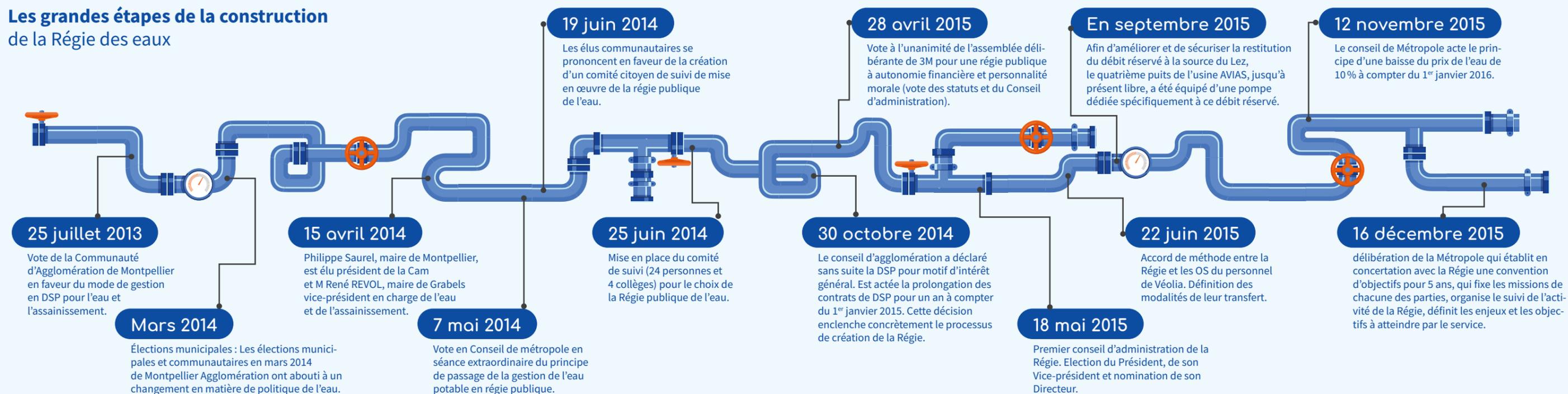
L'un des défis majeurs a été la reprise du personnel de l'ancien délégataire, Veolia, et leur intégration dans une nouvelle dynamique publique. Grâce à un dialogue

constructif et à un engagement sans faille, nous avons pu assurer une transition en douceur, garantissant ainsi la continuité du service. L'année 2015 a également été l'occasion de poser les jalons d'une gouvernance transparente et participative, ouverte aux associations et aux experts. Ces efforts ont permis de renforcer la confiance des usagers et de les associer pleinement à la gestion de cette ressource précieuse.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons les 10 ans de la Régie, je suis convaincu que les fondations solides posées en 2015 nous permettent de continuer à offrir un service public de qualité, responsable et durable. Je tiens à remercier chacun des acteurs qui ont contribué à cette réussite et à réaffirmer notre engagement à toujours mieux servir les habitants de notre métropole.



Les grandes étapes de la construction de la Régie des eaux



2016

La Régie, une gouvernance partagée entre élus, associations, experts et représentants du personnel

Le retour en régie publique effectif au 1^{er} janvier 2016

Après le vote du Conseil d'Agglomération du 7 mai 2014, adoptant le principe d'une mise en place d'une régie publique pour la gestion du service de l'eau potable et de l'eau brute, le choix d'une régie à autonomie financière et personnalité morale permet une pleine maîtrise de la gestion de l'eau, de son service, du fonctionnement à l'investissement, sur le court comme le long terme.

La Régie publique à autonomie financière et personnalité morale

Cette forme de régie, dotée de la personnalité morale et d'un budget propre, permet une réelle maîtrise publique : c'est son Conseil d'administration qui délibère sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de la régie : le budget, la passation des marchés, le recrutement des agents, la fixation des redevances, etc.

Responsabilité et transparence

Avec la Régie publique, le service est géré par les représentants élus de la Métropole siégeant au Conseil d'Administration mais également des représentants d'associations de consommateurs et d'environnement, des experts et des élus des organisations représentatives des salariés. Il s'agit d'un mode de gouvernance rapprochée, participative et démocratique. Toutes les informations relatives à la bonne exécution du service sont pleinement accessibles à tous.

Une gouvernance citoyenne de l'eau

Le retour en gestion publique a permis depuis 10 ans de mener une politique de l'eau plus durable et plus démocratique, de faire prévaloir l'intérêt général et le long terme. C'est une gestion publique au service de tous, la performance est pensée dans sa globalité : technique, économique, sociale et environnementale. Ainsi lors des réunions du conseil d'administration, après l'exposé des points de vue, parfois différents, les décisions sont prises à la majorité.

Autorité organisatrice

La création de la régie dotée de la personnalité morale n'est pas un transfert de compétence. La collectivité demeure autorité organisatrice du service et, avec son exécutif, contrôle la Régie. Ce contrôle s'organise en fixant à la Régie des objectifs sous la forme d'une « convention d'orientations stratégiques ».

Depuis la création de la Régie des eaux



68
réunions du conseil
d'administration



+ de 800
délibérations adoptées

Les premières mesures



-10%
sur le prix de l'eau



Le prix du m³ a baissé dans 13 communes de Montpellier Méditerranée Métropole qui ont choisi la gestion publique de l'eau : « L'économie s'élève en moyenne à 30 euros, sur une facture moyenne de 120 m³ »

Responsabilité du CA de la Régie des eaux :



• vote le budget,



• autorise le directeur à passer les contrats et marchés,



• fixe les taux des redevances dues par les usagers (tarifs du service).

Le représentant légal est le Directeur de la Régie

Liste des 24 membres du Conseil d'Administration (en date du 1^{er} janvier 2025)

Les élus de Montpellier Méditerranée Métropole :

- René REVOL (Grabels) - Président
- Isabelle TOUZARD (Murviel-lès-Montpellier) - Vice-Présidente
- Florence BRAU (Prades-le-Lez)
- Renaud CALVAT (Jacou)
- Stéphane CHAMPAY (Le Crès)
- Michaël DELAFOSSE (Montpellier)
- Brigitte DEVOISSELLE (Montferrier-sur-Lez)
- Laurent JAOUL (Saint-Brès)
- Guy LAURET (Vendargues)
- Eliane LLORET (Sussargues)
- Bernard MODOT (Lattes)
- Véronique NEGRET (Villeneuve-lès-Maguelone)
- Eric PENSO (Clapiers)
- Manu REYNAUD (Montpellier)
- Jean-Pierre RICO (Pérols)
- Jean-Luc SAVY (Juvignac)

Les membres issus d'associations :

- Simone BASCOUL (CLCV)
- Jean-Michel HELARY (Lez Environnement)
- Thierry USO (Eau secours 34)
- Jean-Jacques MAYNARD (Mosson Coulée Verte)

Les personnalités qualifiées :

- Thierry RUF - Vice-Président
- Marielle MONTGINOUL (IRSTEA)

Les représentants du personnel :

- Jeremy CALMEL
- Arnaud PASTOR



Thierry RUF,
Vice-président de la Régie des eaux



Tous les membres du conseil d'administration ont droit de vote

Parmi les caractères originaux de la Régie Publique des Eaux de 3M, la composition du Conseil d'Administration apparait, dès sa création, comme un symbole essentiel de renouveau de la gouvernance de l'eau. A l'image des « gestionnaires maîtres de l'eau » qui prévalait avant 2015, se substitue l'idée d'une gestion collective et démocratique. Dès sa création, aux côtés du Président René Revol et des élus représentant les communes desservies en eau potable par la Régie, siègent dans le Conseil

d'Administration des personnalités de la société civile provenant d'associations qui avaient joué un rôle significatif pour changer de mode de gestion, arrêter le système de délégation du service de l'eau à des entreprises privées et construire un nouveau service public de l'eau à l'échelle métropolitaine. Participent aussi de plein droit deux représentants du personnel et des personnalités issues de la Recherche et l'Université de Montpellier dont je suis issu.



Arnaud PASTOR représentant du personnel au Conseil d'administration de la Régie

Arnaud PASTOR, figure incontournable de la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole fut, comme délégué du personnel, délégué syndical, secrétaire du CSE un acteur essentiel à la création de la Régie des eaux. Elu ensuite au Conseil d'administration, pour représenter ses collègues, il a fait profiter chacun de ses compétences et était un professionnel reconnu pour son sérieux et son engagement, il nous a malheureusement quittés en janvier 2025.

Il restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont côtoyé, comme un homme de convictions, un défenseur acharné des conditions de travail et un technicien hors pair.



En 2016 a été voté le prix de l'eau potable qui n'a pas augmenté entre 2016 et 2022. Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Régie est passée à la tarification éco-solidaire. Concrètement cette nouvelle tarification repose sur deux grands principes : encourager la sobriété, assurer un minimum vital pour tous et garantir la solidarité par des dispositifs spécifiques.



2017

Sécuriser la distribution d'une eau potable de qualité

Une majorité de communes gérées par la Régie des eaux est alimentée en eau potable par le « système Lez », c'est l'eau de la source du Lez, captée à l'usine Jacques AVIAS et potabilisée à l'usine Arago. D'autres communes sont, elles, alimentées par l'eau du Bas Rhône (Lattes et Pérols) ou par des captages locaux.

Parmi ces premiers grands chantiers, le renouvellement d'un ensemble de pompes à l'usine de captage de la source du Lez et le lancement des travaux de pose d'une canalisation de plus de 3 km pour le raccordement en eau potable de qualité de la commune de Sussargues.

La station de captage Jacques Avias

Depuis 1982, l'usine de captage Jacques Avias construite 40 mètres sous terre, alimente en eau potable les habitants d'une dizaine de communes de la Métropole dont Montpellier représentant 80% de la population du territoire. L'eau prélevée dans la nappe par l'usine de pompage est située en amont de la résurgence. La capacité totale de pompage de l'usine est de 2 000 litres/seconde.

La salle où l'on accède aux pompes de l'usine Jacques AVIAS est située à plus de 30 m sous terre où quatre forages ont été creusés de la salle souterraine jusqu'à atteindre 45 m plus bas, la cavité karstique. Ainsi les pompes sont immergées à une profondeur de 45 m en dessous du niveau de la mer (niveau zéro de référence). Dans le cadre de la maintenance préventive et afin d'éviter les pannes, les pompes sont renouvelées tous les 15 ans : elles sont extraites du forage et les pièces essentielles doivent être changées ; ces opérations devant s'effectuer tout en assurant la continuité d'alimentation en eau de la population.

Jacques AVIAS

Géologue, scientifique d'exception, spécialiste mondial en hydrogéologie des roches fissurées et karstiques, c'est sous son impulsion - comme titulaire de la chaire de Géologie de l'université de Montpellier - qu'ont été menées les recherches de l'aquifère karstique du Lez. Cela a permis une meilleure connaissance du conduit naturel du Lez et l'identification de la zone favorable pour l'implantation de l'usine de captage, à 225 m de l'entrée de la résurgence et à 42 m de profondeur.

Construction de l'usine

C'est la première fois en Europe - dans les années 80 - qu'un captage de cette importance a été réalisé dans un terrain karstique. Il a fallu adapter à l'hydrogéologie des techniques de creusement minier.



Fabien REY,
Responsable cellule ouvrages
hors grandes usines

Le Service Usines est constitué d'agents qui gère 11 forages, 2 Usines de traitement d'eau potable, 7 surpresseurs, 16 stations de surélévations et 56 réservoirs. Son rôle est de produire, traiter, stocker une eau conforme, de qualité alimentant les 14 communes, tout en veillant à bien préserver les ressources exploitées. Nos missions nous amènent à travailler régulièrement en transversalité avec l'ensemble des services de la Régie.

La richesse de nos compétences nous permet d'assurer avec l'astreinte une continuité de service. La polyvalence des personnels nous permet d'être réactif et performant, ce qui est très utile lors en période d'orages, propice à des interventions multiples.

Sussargues 3,2 Km de canalisation pour raccorder au nouveau captage

Les captages qui approvisionnaient la commune étaient situés dans une zone où la ressource en eau était sous tension, avec des traces de pesticides dépassant les seuils réglementaires, bien que sans risque immédiat pour la santé publique.

Les travaux réalisés ont permis de raccorder la commune au captage de Fontbonne, assurant ainsi une alimentation en eau potable conforme aux exigences de qualité et suffisante pour répondre aux besoins jusqu'en 2030. Ce projet, d'un coût de 1,6 million d'euros HT, a été mené sans impact sur le prix de l'eau potable, grâce à une politique de coopération intercommunale. Concrètement, les travaux ont consisté à relier le réseau du village à celui de Fontbonne, situé à Beau lieu, par une canalisation de 3,2 km, gérée par le syndicat de Garrigues Campagne.



La réunion sur la nouvelle alimentation du village en eau potable, organisée par la Régie des eaux.

Remplacement des pompes de la station de pompage Jacques-AVIAS.

La station de pompage Jacques AVIAS, située à la source du Lez, fonctionne par l'utilisation de groupes immergés de pompes spécialement conçues et produites pour cette utilisation. Chaque groupe de pompage est composé de 2 pompes en série. Chaque groupe est installé dans l'un des trois puits principaux de la station. Dans la continuité du service, dans le cadre de l'entretien préventif, la Régie des eaux a organisé, successivement le remplacement de chacun des 3 ensembles de pompes entre 2018 et 2021 pour un investissement de plus de 1 million d'euros pour chaque opération de renouvellement.



La station de captage en chiffres



35,5 millions de m³
C'est le volume des eaux prélevées à l'usine Jacques AVIAS.



950 000 € HT
C'est le coût de l'opération.

La part des eaux prélevées à l'usine de captage souterraine du Lez, représente à elle seule plus de 90% de nos ressources.



16 tonnes
C'est le poids de l'ensemble de la colonne (pompes, câblages et jupes hors tête de puits).



1 700 litres / seconde
C'est l'autorisation de pompage maximum fixée par l'Etat pour le captage de la source du Lez.



Mai 2017

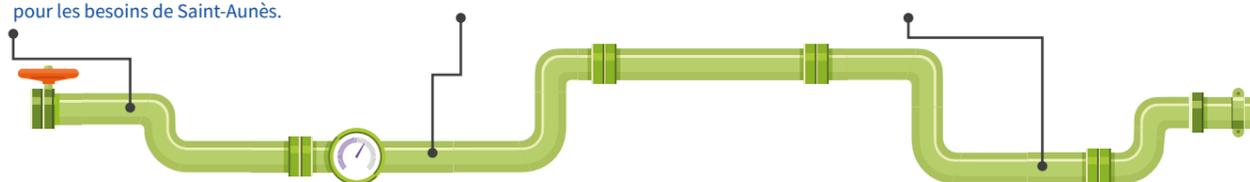
Signature de la convention de la vente d'eau en gros entre la Régie des eaux et le Pays d'Or pour les besoins de Saint-Aunès.

Octobre 2017

Élection de M^{me} Jackie Galabrun-Boulbes comme présidente du CA (10/2017-05/2020).

23 Octobre 2017

Réunion publique à Sussargues pour les travaux de raccordement au nouveau captage.



Depuis bientôt dix ans, les priorités majeures de la Direction de l'Exploitation sont d'assurer la continuité de service en tout temps et de satisfaire les demandes des abonnés de la Régie pour leur offrir un service et une réponse de qualité : distribuer de l'eau potable en continu, limiter les pertes en eau à l'appui de la recherche de fuite et de notre réactivité dans les réparations, intervenir et répondre au plus tôt aux sollicitations de nos usagers, collecter l'ensemble des eaux usées en favorisant leur traitement à la source, limiter les déversements et restituer au milieu naturel, une eau de qualité et conforme à la réglementation.

Ce sont les enjeux permanents des équipes qui œuvrent au quotidien mais ce ne sont pas les seuls. Sur la base du travail qui a été réalisé ces dernières années, leurs objectifs

sont également de s'adapter et de répondre dans les prochaines années, aux besoins et aux exigences qu'un service d'eau et d'assainissement peut rencontrer ou proposer à ses usagers : participer au déploiement de la télérelève pour proposer aux abonnés, un suivi précis de leurs consommations et de leurs éventuelles fuites, poursuivre la maîtrise de la connaissance de notre patrimoine et de son fonctionnement à l'aide d'outils de suivi efficaces notamment sur la collecte et l'accès aux données, renforcer le lien direct avec nos usagers en reprenant certaines missions jusqu'alors externalisées (suivi métrologique de nos réseaux d'assainissement, suivi des industriels, travaux...) et créer de nouveaux services comme le contrôle de branchements d'assainissement collectif dans le cadre de ventes... Ce sont de superbes défis !



Lionel VILLA,
Directeur Exploitation

2018

Optimiser la gestion des réseaux pour préserver la ressource

Face aux effets croissants du changement climatique - canicules, sécheresses, variations de pluviométrie - la préservation de l'eau est plus que jamais une priorité. Ressource précieuse et limitée, l'eau potable nécessite une gestion rigoureuse pour garantir sa disponibilité et sa qualité. La Régie des eaux s'engage activement dans cette démarche en investissant massivement dans l'entretien, le renouvellement et l'optimisation de ses infrastructures.

Le réseau

Chaque année, la Régie des eaux investit pour l'entretien, le renouvellement et l'extension de ses réseaux (conduites et branchements) et de son patrimoine (réservoirs, châteaux d'eau, etc.) afin d'assurer une distribution d'eau de qualité à tous ses usagers et lutter contre les fuites sur les réseaux d'eau potable pour préserver la ressource. Il s'agit d'économiser une ressource vitale et d'anticiper les risques de pénuries pour les générations à venir.

Le taux de rendement

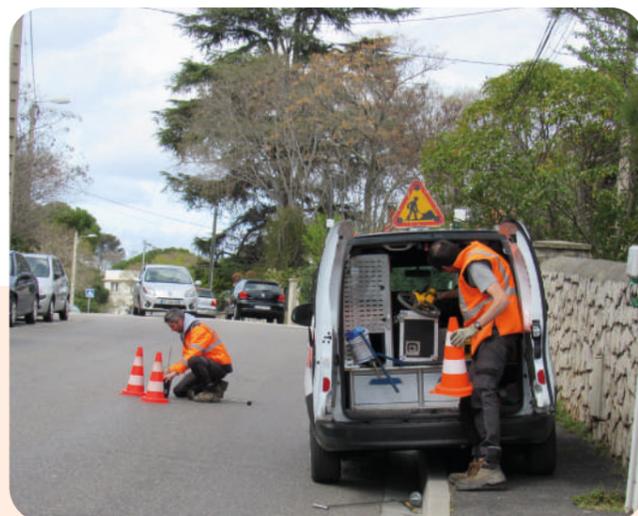
L'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable est essentielle pour garantir une gestion efficace des ressources en eau. La Régie investit dans plusieurs méthodes tel que le suivi des débits et les différentes méthodes acoustiques. Le réseau d'eau potable de la Régie est long de plus de 1300 km et chaque année 50% de ce réseau est inspecté par le service « recherche de fuites ».

Écouter l'eau

Les techniciens écoutent... L'écoute simple d'un réseau permet de distinguer le bruit habituel de vitesse de circulation de l'eau d'un débit modifié du fait d'une fuite. Les techniciens sont nos oreilles. Ils utilisent du matériel d'écoute acoustique portable permettant l'analyse des sons générés par les fuites dans les canalisations. Avec ces microphones sensibles, les techniciens peuvent identifier les fuites en écoutant les bruits de l'eau qui s'échappe de la conduite de distribution. Cette méthode est précise et permet d'intervenir rapidement, minimisant ainsi les pertes d'eau.

Les capteurs

Pour une surveillance en continu des débits, la Régie dispose d'environ 140 capteurs de débit à différents points du réseau, les techniciens de recherche de fuites peuvent surveiller en temps réel la quantité d'eau qui circule. Cette surveillance permet de détecter rapidement toute anomalie, comme une augmentation soudaine de débit, qui pourrait indiquer une fuite ou un problème sur le réseau.



Bertrand CHEMINADE,
Responsable du Service Réseaux

Le service dont je suis le responsable assure les missions centrales de la Régie des eaux. En effet les agents, plombiers, fontainiers, chercheurs de fuites sont au contact direct avec les usagers et chaque année nous réalisons plus de 15000 interventions. Nos équipes interviennent pour des remplacements de compteurs préventifs ou curatifs, des réparations de fuites avant compteur, des remplacements de robinets d'arrêt, des enquêtes afin qu'un usager souscrive son abonnement à la Régie... Il s'agit aussi de programmer l'entretien d'équipements du

réseau et de canalisations afin de maintenir une eau de qualité au robinet de l'utilisateur. Au-delà du quotidien, ils assurent en cas de besoin les urgences pour garantir la continuité de service 7j/7, 24h sur 24.

L'équipe depuis 2016 s'est progressivement agrandie notamment en 2025 avec l'arrivée de 2 nouveaux plombiers afin de pallier au surcroît d'activité dû au déploiement de la télérelève, assuré pour la partie remplacement de compteurs par les plombiers.

Le cœur des métiers de la Régie

Comme techniciens à la recherche de fuite nous savons que l'amélioration du rendement des réseaux d'eau potable est essentielle pour garantir une gestion efficace des ressources en eau car l'eau n'est pas une ressource inépuisable.

La recherche c'est le pilier du métier : vérifier, écouter, chercher... Et en développant ce service, la Régie a compris tout l'intérêt d'investir pour réduire la quantité d'eau perdue. Nous utilisons plusieurs méthodes tel que le suivi des débits avec des compteurs de secteurs ou d'autres techniques telles que la recherche acoustique.

La surveillance des débits permet de vérifier et améliorer le rendement. La Régie dispose d'environ 140 capteurs de débit à différents points de son réseau, et ainsi nous pouvons surveiller en temps réel la quantité d'eau qui circule et détecter rapidement toute anomalie, comme une augmentation

soudaine de débit, qui pourrait indiquer une fuite ou un problème sur le réseau.

L'utilisation du matériel d'écoute acoustique portable repose sur l'analyse des sons générés par les fuites dans les canalisations. Cette méthode est non seulement précise, mais elle permet également d'intervenir rapidement, minimisant ainsi les pertes d'eau. La Régie a aussi investi dans la prélocation de capteurs fixes. Ces dispositifs installés de manière permanente permettent une surveillance continue des bruits sur les conduites. Technique qui permet d'intervenir précisément et rapidement sur des fuites qui ne ressortent pas du sol.

Surtout toutes ces méthodes dépendent de l'analyse des techniciens réseaux. Surveiller quotidiennement est une mission qui nécessite patience et persévérance pour améliorer le rendement.



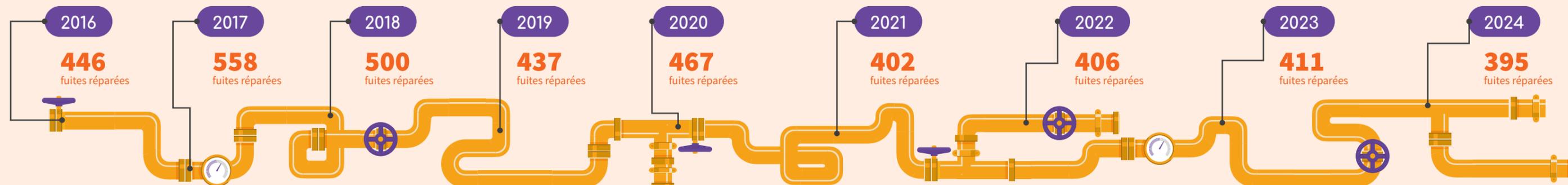
Nicolas LE LAY,
Responsable Cellule Performance Réseaux

De **400 à 550** fuites réparées chaque année



+ 1300 km de réseau (soit la distance Montpellier Copenhague)

De 7 à 9 km de réseau renouvelé ou créé chaque année



2019

Sécuriser et moderniser les infrastructures

Assurer un service de qualité et pérenniser la ressource en eau sont des priorités majeures pour la Régie des eaux. Dans cette optique, elle investit au service de l'intérêt général afin de sécuriser l'approvisionnement, maintenir un haut niveau de qualité de l'eau distribuée, répondre aux besoins croissants du territoire et valoriser l'eau du robinet comme une ressource essentielle et durable.

La sécurisation de l'alimentation en eau potable constitue un enjeu central, notamment en raison de la dépendance du territoire à une ressource quasi unique : plus de 90 % de l'eau provient du Lez et est traitée par une seule usine. Cette configuration rend le réseau particulièrement vulnérable. De plus, les interventions de maintenance ou de renouvellement sur cette installation, lorsqu'elles nécessitent des arrêts prolongés, s'avèrent complexes et contraignantes. C'est pourquoi la Régie engage des actions stratégiques pour diversifier et renforcer le système de distribution, garantissant ainsi la continuité du service et l'adaptabilité face aux défis à venir.

Le schéma directeur d'eau potable

Pour répondre aux enjeux d'alimentation du territoire, le schéma directeur d'alimentation en eau potable (adopté en 2013) est un véritable outil de programmation et de gestion qui a identifié les besoins et propose des solutions. Sur le périmètre de la Régie des Eaux le Schéma Directeur d'Eau Potable prévoit 195 M€ d'investissements d'ici 2030, dont la maîtrise d'ouvrage est de la responsabilité de la Régie des Eaux.

Valédeau

Pour répondre à cette problématique de sécurisation, identifiée par le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, la Régie des eaux a dès 2017 lancé les études pour la construction d'une nouvelle usine d'une capacité de 750 l/s, sur le site de Valédeau à Montpellier. Cette usine qui représente un investissement de 24 millions d'euros pour l'usine elle-même et 6 millions pour les travaux de raccordement au réseau.

Le renforcement de l'étage 105

Afin de garantir une pression minimale de 1,8 bar au compteur des abonnés en rez-de-chaussée, comme l'exige le règlement de service, la distribution d'eau potable à Montpellier repose sur un réseau structuré en quatre étages de pression : 57 (bas service), 80, 105 (haut service) et 157 (très haut service). Ces niveaux correspondent à la hauteur piézométrique, calculée à partir du niveau de la mer, assurant ainsi une distribution adaptée aux besoins des usagers.

L'étage 105, situé à 105 mètres au-dessus du niveau de la mer, joue un rôle clé dans l'alimentation en eau potable et dessert les habitants de Montpellier et Juvignac, ainsi qu'une partie de Grabels selon les saisons. Son renforcement permet d'envisager l'avenir et de sécuriser ces territoires.

Le renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune de Saint-Brès.

L'opération fut réalisée en co-maîtrise d'ouvrage avec la Métropole. Les travaux visent à faire face à l'augmentation des besoins en eau potable de la commune de Saint-Brès historiquement alimentée par le captage des Olivettes et les captages du stade. Une conduite d'adduction sur environ 1.3 km en provenance du Syndicat Mixte Garrigue Campagne (SMGC) a été posée pour relier Bérange, jusqu'au réservoir existant de Saint-Brès. La station de surpression a aussi été renforcée pour garantir des niveaux de débit et de pression suffisants sur l'ensemble du réseau. Le nouveau réservoir est en cours de réalisation.

Le micro-tunnelier

En 2019, la Régie a mené à bien son premier chantier de « micro-tunnelier » pour la réalisation des travaux relatifs au dévoiement du réseau existant sous l'autoroute A709 dans le cadre de l'extension de la ligne 1 du TRAM. Le chantier a pour objectif la pose d'une canalisation d'eau potable en DN600.

Dans le cadre des travaux de desserte routière et tramway de la nouvelle gare TGV de Montpellier-Sud de France nécessitant l'élargissement du pont franchissant l'autoroute A709, la Régie des eaux a dû déplacer un réseau d'eau potable en DN500 impacté par la réalisation des fondations du futur pont.

Parmi les contraintes majeures du chantier, les travaux ont dû être réalisés sous l'autoroute A709 en circulation, d'où le choix de la technique sans tranchée par micro-tunnelier.

Valédeau en chiffres

Montant des travaux
24 M€ HT

Durée des travaux
18 mois

92,4% financé sur fonds propres par la Régie des eaux

2 ans de travaux et **17 000 heures** de travaux réalisés en insertion.

7,6% par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.



Valédeau en construction

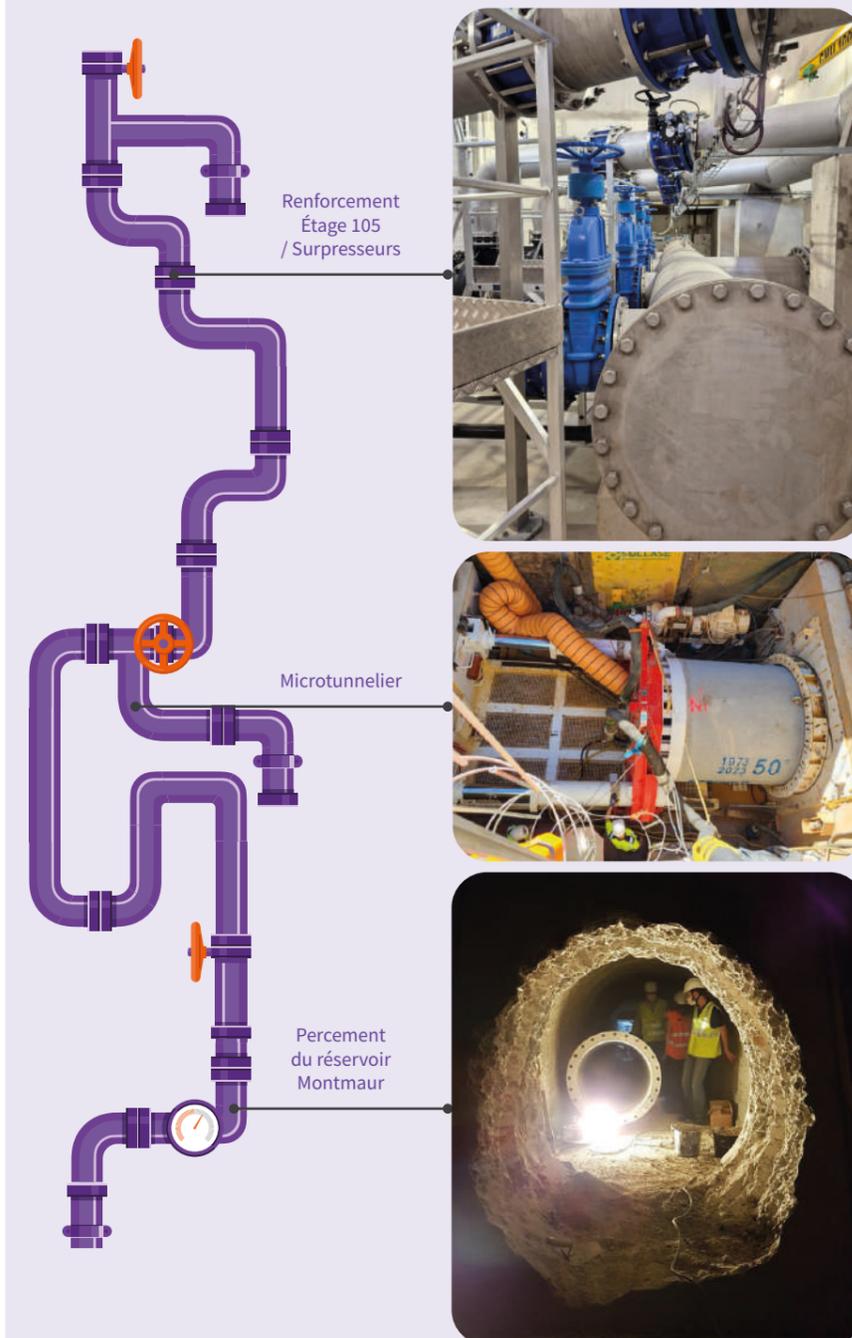


Sophie KORAHANIS,
Responsable Service Support
Opérationnel

En 2019, un projet d'aménagement structurant pour la Ville de Montpellier a nécessité le déplacement d'un réseau d'eau potable d'un diamètre de 500 mm sous l'autoroute avec un délai contraint.

La conduite de projet m'a été confiée par la Direction et j'ai particulièrement apprécié le niveau d'autonomie qui m'a été offert. Afin de mener à bien les études, je me suis entourée d'experts en géotechnique et en génie civil. La solution choisie pour assurer une traversée sécurisée de l'autoroute a été l'utilisation d'un microtunnelier d'un diamètre de 1 mètre. En collaboration étroite avec le service marché, nous avons rédigé, consulté et attribué le marché de travaux, d'une valeur d'un million d'euros, en moins de 4 mois.

Le suivi des travaux a été une période intense et passionnante car j'ai pu découvrir la technique des tunneliers et échanger avec des experts pleinement investis dans leur mission. Cette expérience m'a permis de renforcer mes compétences et la confiance accordée par la Direction a été un facteur clé dans le développement de mon assurance à gérer des projets complexes.





2020

Placer l'utilisateur au cœur du service

La Régie place les usagers au cœur de ses engagements. Son objectif est d'assurer un service public de qualité, fiable et efficient. L'amélioration continue de ce service repose sur l'instauration d'indicateurs permettant d'évaluer, d'ajuster et d'optimiser les actions menées.

Renforcer notre relation de proximité

La Régie des eaux s'attache à répondre au mieux aux attentes et aux besoins des usagers. Chaque année, plus de 2 500 usagers se présentent à l'accueil, preuve de l'utilité de ce dispositif qui garantit l'accessibilité et le maintien du lien social. Dans le même temps, les équipes ont constaté une augmentation globale des courriels, alors que les courriers postaux, eux, sont en baisse. La Régie a décidé d'internaliser son outil de « gestion de la relation usagers et abonnés ». Ainsi en 2020 la Régie a sélectionné l'éditeur de logiciel le plus adéquat aux besoins.

L'internalisation de la gestion de la relation usagers

Grâce à l'engagement de la Direction des Finances et Relations Usagers, la Direction des Systèmes d'Information et l'Agence Comptable, a été mis en place un mode de fonctionnement à distance permettant de tenir le cap des grandes échéances pour la création et la mise en œuvre des fonctionnalités du nouveau logiciel Usagers.

Baromètre de satisfaction des abonnés

A partir de l'internalisation du service usagers, la Régie des eaux a réalisé des enquêtes de satisfaction afin d'évaluer la qualité du service et d'identifier les axes d'amélioration. Les études menées (2021 / 2022 et 2023) confirment la perception positive des usagers et leur confiance envers la Régie. Ainsi le taux de satisfaction globale qui était déjà à un niveau très élevé en 2022 (94 %, soit +8 pts par rapport à 2021) est encore en progression pour atteindre 96 % en 2024.

Sensibiliser, éduquer et impliquer pour une gestion responsable de l'eau

La Régie des eaux s'engage activement dans la sensibilisation aux enjeux de la préservation de la ressource. À travers diverses actions pédagogiques, elle encourage l'adoption d'écogestes, accompagne l'évolution des comportements et rassure sur la qualité de l'eau distribuée.

Chaque année, la Régie participe à l'Antigone des associations à Montpellier, un événement clé où elle informe le public sur les bonnes pratiques liées à l'eau, propose des quiz interactifs et promeut une consommation responsable.

En complément, son service Pédagogie et Communication externe organise des animations à la demande des collectivités, des associations et des établissements scolaires, contribuant ainsi à diffuser une culture de l'eau durable.

Afin d'approfondir cette démarche éducative, la Régie a également mis en place des visites pédagogiques destinées aux étudiants des formations spécialisées dans les métiers de l'eau et de l'environnement. Ces parcours permettent de mieux comprendre le fonctionnement des installations, les défis techniques qu'elles impliquent et les enjeux économiques et environnementaux de la gestion de l'eau potable.



Les missions internalisées à la Régie

- **Service usagers**
Facturation, relance dégrèvements
- **Finances**
Recouvrement
Comptabilité
- **Direction Systèmes d'Information**
Déploiement en pilotage du logiciel relation usagers

2020 a été une année très intense pour moi et le service usagers. En plus du nouvel outil de gestion, il a été décidé d'internaliser une grande partie de la relation « abonnés », encore jusque-là sous-traitée. La numérisation des courriers, le traitement de toutes les sollicitations écrites (courriers/ mails), les demandes de dégrèvements et la gestion de la facturation. Pour réaliser ces nouvelles tâches nous avons dû repenser toute l'organisation !

D'abord renforcer l'équipe avec l'arrivée de 3 nouveaux chargés de clientèle et d'un gestionnaire facturation : gérer la formation de ces nouveaux arrivants, créer des modes opératoires, tester, puis retester, corriger les bugs... Et puis prendre en main le nouvel outil.

Je me souviens d'une période très chargée en termes de travail, mais aussi très riche ! L'évolution de mon équipe, les multiples échanges pour l'intégration du nouvel outil informatique, le travail avec le prestataire pour la création des procédures... Une première pour moi !

Dans tous les cas, l'internalisation a permis des réponses plus rapides et contrôlées. Le taux de satisfaction des usagers - de 96 % - le démontre aujourd'hui.

L'organisation est en constante évolution : la prise d'appel sera réinternalisée dès le 1^{er} janvier 2026. Un nouveau défi pour le service !



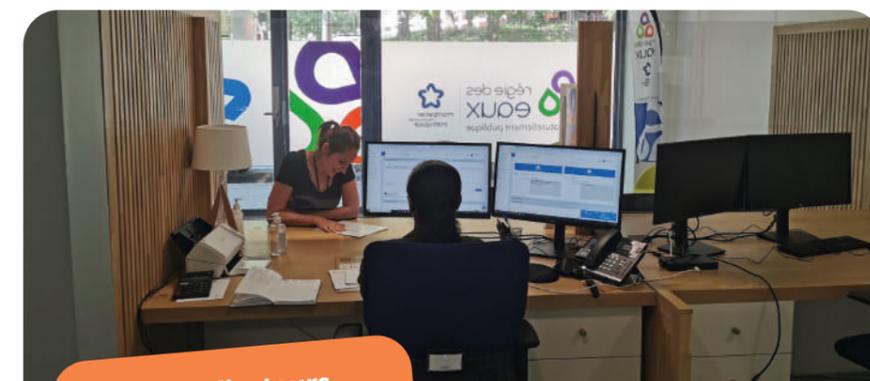
Salomé FILIPPA,
Responsable Cellule Relation Usagers
Direction Finance et Usagers



Anne-Claire BOUGNOUX,
Cheffe de Projets SI
Direction Numérique et Environnement
de Travail

Je vais me rappeler longtemps le défi d'un COVID en pleine mise en place du projet SI Usagers.

Ce projet a impliqué la mise en place de modules variés allant de la création de devis travaux, de la facturation (travaux, eau potable) et son recouvrement en passant par la planification et la réalisation des interventions terrains de l'équipe relève et réseaux plombier, la gestion des contrats ou encore de la mise à disposition d'une agence en ligne pour les abonnés. Cette variété de sujets m'a permis de travailler avec des directions et services très variés. J'ai eu l'opportunité d'échanger avec des collègues aux expertises différentes, chacun apportant sa vision et ses enjeux spécifiques. Ces interactions ont été extrêmement enrichissantes : elles m'ont permis de mieux comprendre les contraintes des métiers et de mesurer l'importance d'une approche collective pour réussir un tel changement. Cette transversalité a été une véritable source de motivation et l'un des aspects les plus stimulants tout au long du projet.



La facture d'eau



Deux fois par an une facture est établie et envoyée à chaque abonné.

Les usagers peuvent choisir la mensualisation, ce qui permet d'étaler le règlement des factures. Aujourd'hui 36 % des abonnés sont mensualisés.

Les indicateurs

👍 96 % d'abonnés satisfaits

La continuité de l'alimentation en eau :	97 % satisfaits
La manière dont la Régie des eaux répond à vos attentes :	92 % satisfaits
La clarté et l'exhaustivité de la facture :	86 % satisfaits
La qualité de l'eau distribuée :	79 % satisfaits
Les informations qui vous sont envoyées par la Régie des eaux par courrier ou e-mail :	76 % satisfaits
Le niveau de prix qui vous est facturé :	74 % satisfaits



2021

La qualité au cœur de nos préoccupations.

En 2021, les équipes de la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole ont dû continuer à faire preuve d'adaptabilité, de réactivité et d'un sens du service sans faille.

L'année a été marquée par le début de la réalisation de l'usine d'eau potable de Valèdeau, qui permet de répondre aux enjeux du changement climatique en sécurisant l'alimentation du territoire en eau potable et en diversifiant ses ressources avec l'eau du Bas-Rhône en plus de celle de la source du Lez.

D'autres projets ont également été concrétisés au cours de cette année, comme la certification ISO 9001 de nos activités, les opérations de renouvellement des canalisations principales alimentant Montpellier, ou encore le changement d'une pompe de l'usine de captage J.AVIAS.

Certification ISO 9001

En avril 2021, la Régie des eaux a obtenu la certification ISO 9001, une norme internationale qui définit les exigences d'un système de management de la qualité. Son objectif est d'optimiser l'organisation interne, d'améliorer la satisfaction des usagers et de garantir une gestion rigoureuse et performante des services. Cette certification couvre l'ensemble des activités de la Régie : production et stockage d'eau potable, exploitation, entretien, développement, renouvellement du réseau de distribution et gestion de la relation avec les usagers.

L'obtention de l'ISO 9001 repose sur la formalisation et l'harmonisation des processus internes, permettant de structurer les procédures, d'assurer leur traçabilité et de garantir une amélioration continue. Elle engage ainsi la Régie dans une dynamique d'excellence, avec des objectifs clairs : fiabiliser son mode de fonctionnement, accroître son efficacité et répondre aux attentes croissantes des usagers en matière de qualité du service public.

Agir pour la qualité de l'eau

Une fois traitée, l'eau distribuée fait l'objet d'un suivi régulier de sa qualité à partir de la sortie des stations de potabilisation et tout au long du réseau de distribution. Une soixantaine de paramètres sont contrôlés au regard de limites et références de qualités bactériologiques, physico-chimiques et organoleptiques faisant de l'eau du robinet l'aliment le plus contrôlé de France. Au-delà de ce programme de contrôle sanitaire réalisé par l'ARS, la Régie des eaux a mis en place un programme d'autocontrôle de la qualité de l'eau.

Il est bon de rappeler que l'eau délivrée au robinet contient naturellement du calcium, du magnésium, des bicarbonates, des sels minéraux indispensables à notre organisme et notre santé.

Le renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune de Saint-Brès.

L'opération fut été réalisée en co-maîtrise d'ouvrage avec la Métropole. Les travaux visent à faire face à l'augmentation des besoins en eau potable de la commune de Saint-Brès historiquement alimentée par le captage des Olivettes et les captages du stade. Une conduite d'adduction sur environ 1.3 km en provenance

du Syndicat Mixte Garrigue Campagne (SMGC) a été posée pour relier Bérange, point de livraison fixé au Nord-Est de la commune de Baillargues, jusqu'au réservoir existant de Saint-Brès. La station de surpression a aussi été renforcé pour garantir des niveaux de débit et de pression suffisants sur l'ensemble du réseau. Enfin un nouveau réservoir est en cours de réalisation.

En quelques chiffres, l'ISO 9001, c'est :



65
procédures



25
modes opératoires



140
formulaires



Axel CATTIN-VIDAL,
Responsable QSE

Cela fait déjà 4 ans que nous sommes certifiés ISO 9 001, puisque notre premier cycle s'est achevé en 2024.

Il semble d'ores et déjà loin le temps de la création de nos Processus Qualité ! Pour la Régie cette époque est indissociable de la pandémie de COVID 19, des confinements successifs et des changements profonds d'organisation du travail qui se sont opérés avec le déploiement de la visioconférence puis du télétravail ! Notre audit initial de préparation à la certification avec Bureau Veritas restera comme un moment étonnant, celui d'un audit réalisé en visioconférence, et un auditeur tout aussi déstabilisé que nous pour mener un audit de certification à distance.

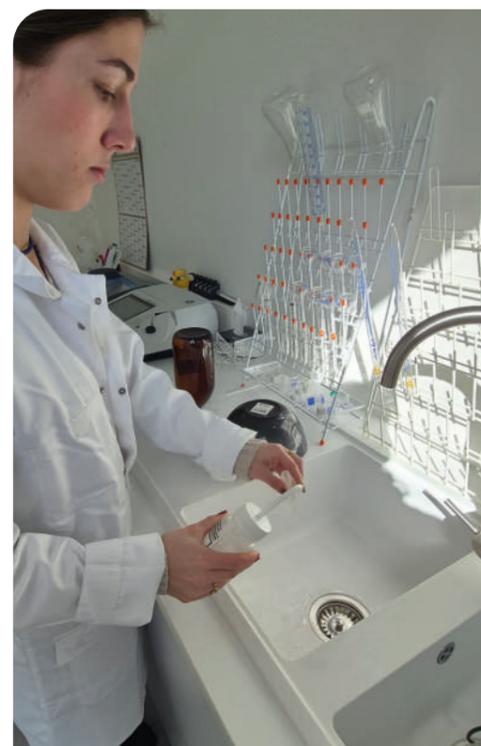
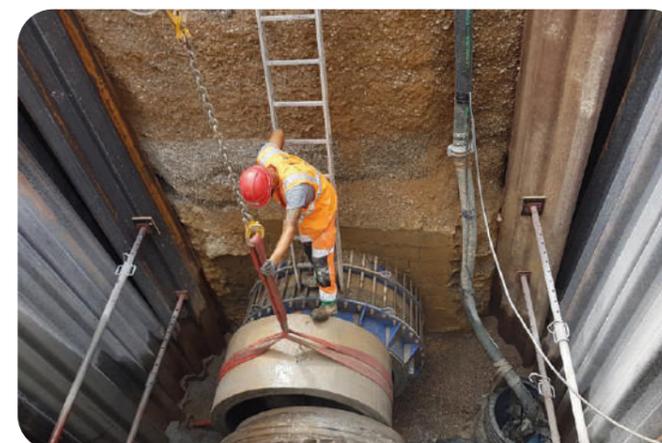
Avec le recul, je peux dire que le déploiement du système ISO 9 001 n'a finalement pas été une révolution pour la Régie.

Beaucoup d'exigences imposées par la Norme étaient déjà mises en œuvre dans les méthodes de travail déployées en interne. L'obtention de la certification nous a finalement permis de structurer et consolider des pratiques déjà en place.

À cette époque, je me souviens pourtant de l'inquiétude grandissante au sujet de cette certification, en particulier quant à la charge de travail supplémentaire qu'elle pourrait apporter à des Services déjà bien occupés !

Aujourd'hui, je constate que la démarche a été adoptée par tous, que son déploiement présente un intérêt reconnu au sein des équipes et que la charge de travail dédiée à la qualité n'a pas augmenté pour autant.

Et lorsque j'entends les Services qui ne sont pas encore inclus dans le périmètre de certification exprimer leur souhait d'être intégrés à la démarche, je ne peux m'empêcher de penser que nous avons réussi ensemble à construire un système qualité pertinent.



La qualité est au centre de nos préoccupations, sur l'année 2021, nous avons réalisé :



1 339
contrôles et autocontrôles sur le réseau.



691
analyses microbiologiques avec un taux de conformité de **99.10 %**.



793
analyses physico-chimiques avec un taux de conformité de **99.90 %**.



99 %
de taux de conformité qui indique que l'eau est d'une très grande qualité.

2022

Et maintenant l'assainissement

Préfiguration de la Régie unique eau et assainissement

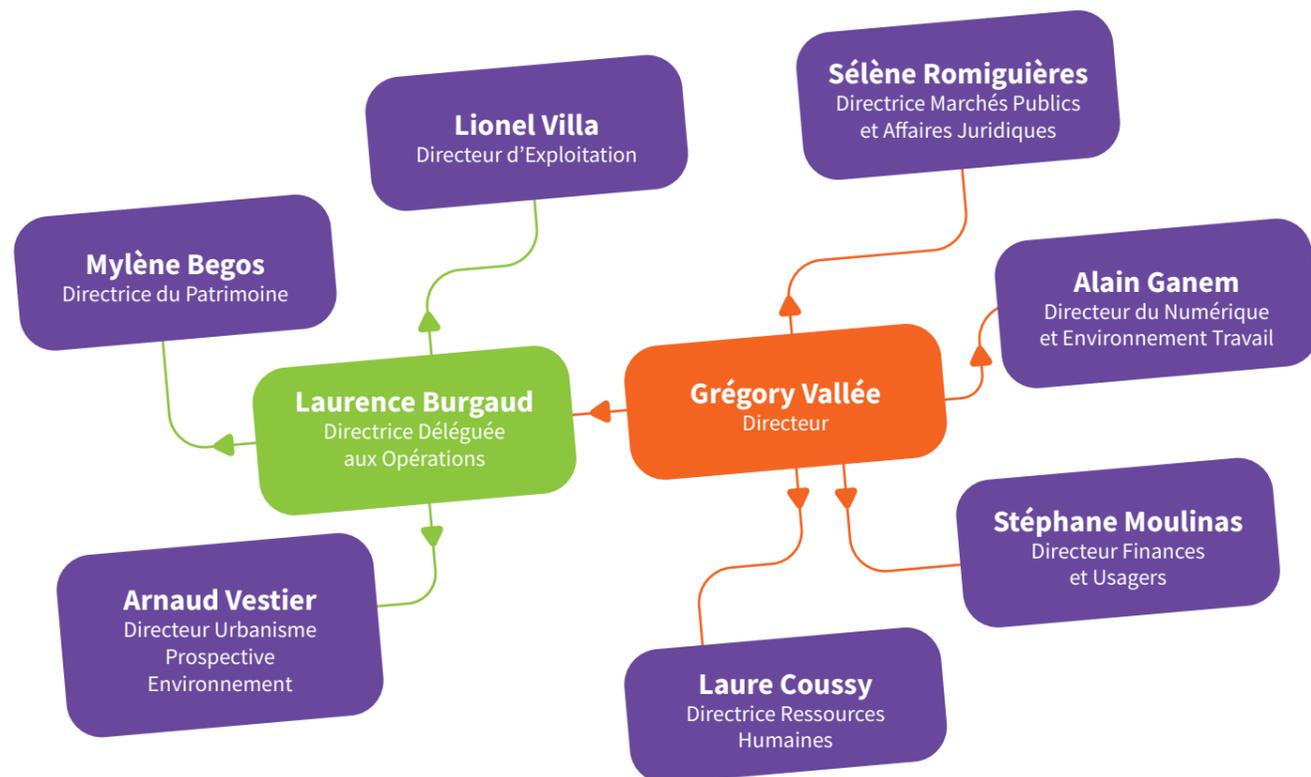
La Métropole a fait le choix d'une gestion publique de l'eau et de l'assainissement, affirmant ainsi son engagement en faveur d'un service de qualité, durable et maîtrisé. Cette transition majeure s'est concrétisée le 1^{er} janvier 2023 avec la prise en charge effective de la compétence assainissement par la Régie, après une année de préparation intensive. À cette date, la Régie a assumé l'exploitation du service public d'assainissement sur l'ensemble des 31 communes de la Métropole, marquant une avancée significative dans la gouvernance de l'eau. La création de cette Régie unique vise à relever les défis des années à venir : garantir une gestion efficiente et responsable de la ressource, tout en s'adaptant aux tensions hydriques croissantes dans un contexte de dérèglement climatique.

Une gestion 100 % publique de l'eau pour relever les défis du territoire

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Régie des eaux assure la gestion intégrale du petit cycle de l'eau, incluant l'assainissement collectif et non collectif. Cette prise en charge unifiée permet de développer des synergies essentielles pour faire face aux défis climatiques et environnementaux du territoire. Ainsi, de nouvelles missions lui ont été confiées, telles que la maintenance, l'entretien et le renouvellement des infrastructures d'assainissement collectif, la conception et le financement des investissements, de même que le contrôle des raccordements au réseau public de collecte. La Régie supervise également la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées, l'élimination des boues produites et l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement.

Une organisation repensée au service des usagers et de l'efficacité

L'année de préfiguration a marqué une expansion significative de la Régie, dont les effectifs ont doublé en 2023. Pour accompagner cette croissance et améliorer le service rendu aux usagers, plusieurs directions, dont l'accueil du public, ont été installées dans de nouveaux locaux situés dans le quartier Antigone à Montpellier. Par ailleurs, l'intégration de la compétence assainissement a conduit à une refonte de l'organisation interne avec la création de deux nouvelles directions, portant leur nombre total à huit. Cette restructuration vise à renforcer la coordination et l'efficacité des services, garantissant ainsi une gestion optimisée de l'eau et de l'assainissement, adaptée aux enjeux actuels et futurs du territoire.



Laurence BURGAUD,
Directrice déléguée aux opérations

2022 a été une année de transition, pour moi, très riche, passionnante, engageante où chacun à repoussé ces limites pour trouver la meilleure organisation qui soit pour cette Régie « nouvelle Formule ». De nombreux défis ont dû être relevés ; d'un côté, des défis liés à la préparation du transfert de la compétence Assainissement ; d'un autre, les défis en lien avec le maintien de la continuité d'activité.

La préparation du transfert, débuté en 2021 a conduit à la délibération des nouveaux statuts en décembre 2021. En 2022, c'est une phase plus opérationnelle et concrète qui s'est engagée avec : les travaux d'aménagements des futurs locaux, l'inventaire des marchés publics et conventions Métropolitains transférables et ceux à créer,

idem sur les équipements (téléphonie, informatiques...), le tri, l'archivage des dossiers, fruits de près de 21 ans d'activités (2001/2022).

Le maintien de la continuité d'activité a demandé beaucoup d'adaptabilité de chacun et d'investissement. Ainsi, pour mémoire, c'est en 2022 que se sont conclus le marché de modernisation de MAERA (sept 2022) et le marché d'exploitation des réseaux de collecte à MAERA (novembre 2022). C'est aussi en 2022 que tout le travail préparatoire a été mené afin de permettre l'intégration de la commune de Murviel-lès-Montpellier à la Régie d'eau potable au 1^{er} janvier 2023 et d'établir la tarification éco solidaire mise en place également au 1^{er} janvier 2023.



75 nouveaux collaborateurs ont rejoint les équipes de la Régie

Avec l'intégration de l'assainissement, la Régie des eaux gère maintenant **l'ensemble du petit cycle de l'eau.**



Avec l'intégration de Murviel-lès-Montpellier dans le périmètre de la Régie pour le service public de l'eau potable, le nombre de communes gérées par la Régie passe à **14 communes.**

L'accueil usagers s'est installé au 1030 av Jean-Mermoz à Montpellier pour renforcer notre relation de proximité avec les abonnés.



Laure COUSSY,
Directrice des Ressources Humaines

J'ai participé, comme Directrice des Ressources Humaines, au projet d'élargissement des compétences de la Régie à l'Assainissement, un défi de taille en matière de développement RH. Entre décembre 2022 et décembre 2024, nous avons intégré 75 nouveaux collaborateurs ce qui représente une très forte augmentation de nos effectifs. Ce processus a mobilisé l'ensemble des équipes de la Régie et notre organisation transversale a permis de démontrer notre capacité à créer des conditions de travail propices à l'épanouissement des collaborateurs.

Ce recrutement massif a impacté notre culture organisationnelle. Accueillir des collaborateurs venant d'horizons divers a enrichi notre environnement de travail et nous a permis de travailler une culture

managériale commune à travers un socle de valeurs et de pratiques partagées. Nous avons ainsi consolidé le sentiment d'appartenance, essentiel pour notre dynamique collective.

L'augmentation de nos effectifs a nécessité une réorganisation de nos locaux, et l'implantation sur le site d'Atalante. Pour conserver la cohésion malgré la séparation géographique nous avons mis en place des ateliers de réflexion et des formats de rencontre réguliers afin de renforcer les liens et favoriser la compréhension mutuelle de nos métiers. Pour moi, ce nouveau cap franchi par la Régie témoigne de notre capacité à évoluer et à faire face aux défis avec cohésion et enthousiasme.

2023

Assainissement et innovation : Maera, un projet au service des générations futures

La Régie des eaux détient la compétence de l'assainissement collectif et non collectif sur tout le territoire de la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2023. Ainsi la Régie gère 13 stations d'épuration, et 1 370 km de réseaux et traite 33 millions de m³ d'eau usées par an.

L'assainissement est une étape essentielle de la préservation des milieux récepteurs, les investissements en cours et programmés ont pour objectif de garder le bon état des cours d'eau et du littoral.

Les réseaux

Ces réseaux sont enterrés et les casses ou les pannes hydrauliques en cas de canalisations obstruées ne sont pas toujours visibles depuis la surface. Il est nécessaire de les surveiller et de les inspecter pour maintenir l'intégrité et la performance de ces réseaux.

Les stations d'épuration

Le traitement des eaux usées dans les différentes stations de traitement des eaux usées (STEU) permet de rendre le plus propre possible les eaux sales avant de les rejeter. Boues activées, lits plantés de roseaux, biofiltres, etc. autant de filières de traitement utilisées dans nos stations pour atteindre un même objectif de performance, en utilisant des procédés toujours plus innovants pour s'adapter aux polluants à éliminer.

MAERA et sa modernisation...

C'est la station centrale de notre territoire. Elle traite les eaux usées de 14 communes de la Métropole et 5 communes hors Métropole. Elle rejette les eaux traitées en mer au travers un émissaire de 20 km de long (dont 10 km en mer). Sa modernisation constitue un projet d'envergure stratégique pour la Métropole, la station avait atteint la limite de ses capacités de traitement des eaux usées.

Afin d'accompagner la croissance démographique et d'anticiper les besoins à l'horizon 2040, la station pourra traiter les eaux usées de 695 000 équivalents habitants d'ici 2027. Au-delà de l'augmentation de capacité, ce projet vise aussi à optimiser la gestion des effluents, à améliorer significativement la qualité des eaux traitées et à faire de Maera une installation exemplaire en matière de sobriété énergétique... pour un assainissement durable.

L'optimisation du traitement des boues directement sur site permettra de limiter le transport routier, réduisant ainsi l'empreinte carbone de l'exploitation. Maera ne se contentera pas d'assurer un assainissement performant : elle produira également de l'énergie sous forme de chaleur et de biogaz, participant ainsi activement à la transition énergétique du territoire.

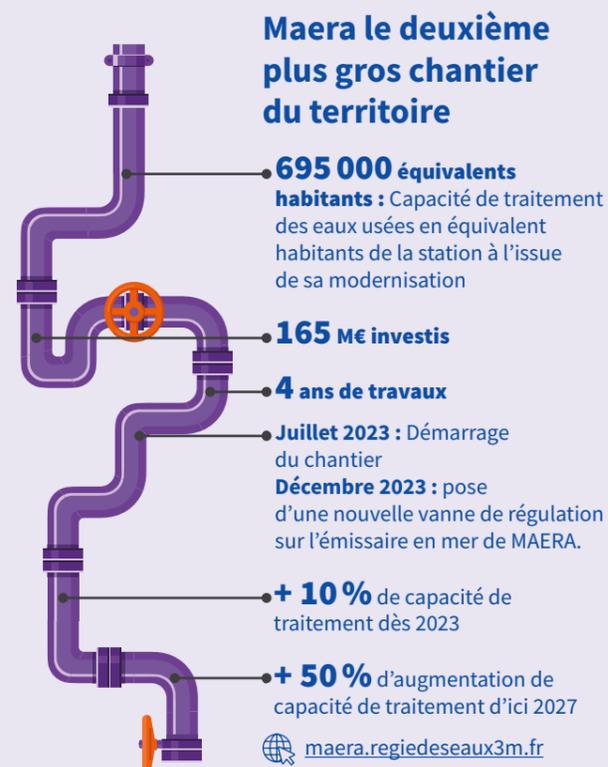
Travaux ligne 5 du tram

Dans le cadre des travaux de la ligne 5 du tramway, 5,1 km de réseaux d'eau potable ont été renouvelés à Montpellier. La quasi-totalité des travaux du secteur Nord a été réalisée entre 2023 et 2024 pour un investissement de 7 500 000 € HT. Le secteur ouest (Clemenceau) a débuté dès 2023.

On notera 3 chantiers remarquables qui ont permis de déplacer et renouveler une partie des 2 plus importantes canalisations (diamètre nominal - DN, soit le diamètre intérieur) de l'alimentation en eau de Montpellier.

- Le DN1400 au niveau Arthur Young.
- Le DN1400 au niveau d'Agropolis.
- Le DN1000 qui alimente les communes de Montferrier-sur-Lez, Prades-le-Lez et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup en eau potable depuis la station Arago.

L'opération de déplacement d'une des plus importantes canalisations a été réalisée en 14 heures entre l'arrêt et la remise en eau - (temps maximum possible pour maintenir la distribution d'eau aux usagers).



La création de la Direction du Patrimoine (DPAT) s'est faite de façon concomitante à l'intégration de l'assainissement à la Régie. Elle est issue de la fusion du service maîtrise d'ouvrage eau et assainissement de la Métropole et du service travaux de la Régie. Ma fierté reste d'avoir réussi à partager les enjeux de cette nouvelle direction tant avec la direction de la Régie qu'avec l'ensemble des collaborateurs et d'avoir pu m'appuyer sur eux pour être au rendez-vous dès 2023.

La mise en place de cette nouvelle organisation a constitué une véritable opportunité de réfléchir à nos manières de travailler et de développer de nouvelles missions. Ainsi, au-delà de ses missions principales de mise en œuvre des programmes de travaux sur les réseaux et les usines, la DPAT développe, depuis le 1^{er} janvier 2023, ses compétences et ses actions en matière de gestion patrimoniale et de diagnostic permanent dans l'objectif d'optimiser sa programmation de travaux sur les plans techniques, financiers et environnementaux.

L'année 2023 a été intense car au-delà de la mise en place des outils de travail communs, nous avons poursuivi les investissements pour entretenir le patrimoine (renouvellement de réseaux) et faire avancer les projets structurants en matière d'eau potable et d'assainissement. L'investissement et le sens du service public des équipes ont permis de relever ce challenge.

Ainsi, les projets emblématiques de la Régie, comme la construction de la nouvelle usine de production d'eau potable Valedéau ou la modernisation de la station de traitement des eaux usées Maera se sont poursuivis en 2023 sous le pilotage de la DPAT en étroite collaboration avec la direction de l'exploitation et les directions support.



Mylène BEGOS,
Directrice du Patrimoine



Jean-Guilhem ROY,
Responsable du Service Usines
et Ouvrages

En tant que Responsable du service SUO, je suis fier de participer à la modernisation de la station de traitement des eaux usées MAERA à Lattes. Le démarrage des travaux en juillet 2023 concrétise 9 ans d'études et de procédures réglementaires. Ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche globale de développement durable et répond aux enjeux du territoire. Grâce à l'intégration de technologies innovantes, cette modernisation améliorera non seulement l'efficacité du traitement des eaux usées, préservera les ressources naturelles, mais permettra également de réduire l'empreinte carbone de la station, avec l'ambition de la rendre à énergie positive. Il s'agit d'un projet exceptionnel, que l'on n'a la chance de voir se concrétiser qu'une seule fois dans une carrière.



Pourquoi ne faut-il pas jeter de lingettes dans les toilettes ou de produits toxiques dans son lavabo ?

Comme les autres objets qui ne sont pas très rapidement solubles ou biodégradables (sacs plastiques, serviettes hygiéniques, préservatifs, cotons tiges, morceaux de tissus, etc.), les lingettes posent de multiples problèmes : obstruction des réseaux et mise en panne des pompes.

2024

Les grands projets

Valédeau pour sécuriser les besoins en eau

Le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) de Montpellier Méditerranée Métropole, approuvé en mai 2013, prévoyait la construction d'une usine de potabilisation pour le renforcement et la sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes situées dans le périmètre de la Régie, qui représente 80% de la population de la Métropole.

La sécurisation des besoins d'alimentation

Projet d'ampleur, la nouvelle usine alimentée à partir de l'eau du canal du Bas Rhône Languedoc (BRL) sécurise 80% des besoins de pointe du Système Lez (Montpellier, Juvignac, Montferrier-sur-Lez, Prades-le-Lez, Jacou, Le Crès, Vendargues, Villeneuve-lès-Maguelone et les communes du territoire du Syndicat Mixte d'Eau potable du Pic Saint-Loup). Cette sécurisation permet d'assurer une gestion raisonnée de la source du Lez, car cette ressource, sensible aux aléas météorologiques, subit les impacts du changement climatique.

Un chantier exemplaire

Avant le début des travaux, un « Diagnostic - Etude faune, flore, habitats » fut réalisé par l'association « Les Ecologistes de l'Euzière ». Il est apparu que la parcelle impactait le périmètre de vie du lézard ocellé, reptile protégé. Pour sa protection, la Régie a créé des gîtes, des refuges et une mare.

Un chantier de 24 mois

Après ces années consacrées aux choix techniques, ainsi qu'aux études réglementaires et environnementales, les travaux ont commencé fin 2022. Le chantier a été réalisé sans arrêt de la distribution sur le réseau.

L'usine Valédeau va avoir la capacité de prendre en partie le relais de l'usine de traitement François ARAGO, facilitant le phasage des travaux de rénovation et d'entretien nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble du schéma de distribution. En effet, l'usine Arago fonctionne sans discontinuer depuis sa mise en service en 1985 et nécessite une remise en état.



Alexis THIZY,
Responsable Usines

Pour le service usine, le travail ne s'arrête pas une fois l'usine construite, il nous faut gérer le démarrage avec le remplissage des différents ouvrages et cuves de stockage, puis la mise en service des équipements électromécaniques et métrologiques.

A partir de là, la mise au point de l'usine a commencé : le fonctionnement en alternance des files de traitement à un débit de 450 m³/h avec l'apparition des premières boues sur les flottateurs ont permis de tester chaque phase. De la flottation qui permet de retirer la matière organique présente dans l'eau, au défilage des réacteurs à charbon actif (CARBAZUR) et des filtres à sable (AQUAZUR). Ces phases de traitement sont autant d'étapes pour l'affinage de l'eau et particulièrement le traitement des micropolluants. C'est technique j'en conviens mais je m'appuie sur 20 ans d'expérience et une équipe motivée pour vérifier le bon fonctionnement, identifier, le cas échéant, les dysfonctionnements et clarifier le rôle de chacun (prestataires / constructeur) au cours de cette période d'observation.

Enfin pour un bon fonctionnement de ce nouvel équipement, nous avons renforcé nos équipes avec le recrutement de 2 nouveaux techniciens.

Traitement sur 3 files de 900 m³/h chacune qui se déroulera comme suit :

- Traitement par clarification sur charbon actif en granulés pour l'élimination des micropolluants et pesticides ;
- Filtration sur sable sur des filtres à forte hauteur d'eau ;
- Désinfection par réacteur UV pour l'élimination des micro-organismes pathogènes ;
- Chloration

L'eau potable à la sortie d'usine sera stockée dans les 2 réservoirs de Valédeau :

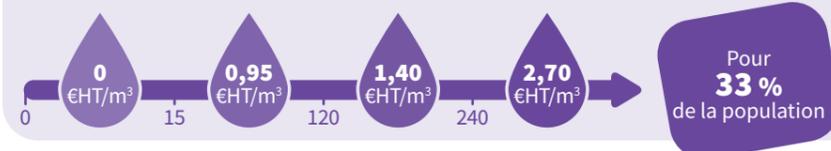
- 2,3 millions de m³ seront traités annuellement par Valédeau
- 28 000 m³ de capacité totale de stockage répartis dans deux réservoirs.

TARIFICATION ÉCO-SOLIDAIRE

Compteur individuel :

Le coût de l'abonnement reste le même : 18 € HT/an

TRANCHES TARIFAIRES (m³)



Les 15 premiers mètres cubes d'eau consommés sont gratuits

Cette tarification permet de garantir l'accès à une part d'eau vitale pour les particuliers : c'est la garantie du droit universel de chacun de disposer d'eau pour ses besoins vitaux. Cela correspond à une consommation de 40 litres d'eau par jour. Au-delà, la tarification par tranche incite à la sobriété : les usagers qui ont les plus grosses consommations voient leur contribution financière augmentée.

Plus de justice sociale avec la nouvelle tarification

La Métropole et la Régie ont fait le choix d'une tarification éco-solaire de l'eau pour plus de sobriété et de justice sociale.

Les abonnés de la Régie des eaux disposant d'un compteur individuel bénéficient d'une tarification progressive de leur consommation d'eau. Les habitants avec un compteur collectif paient un tarif fixe (1,16 € HT/m³). Cette démarche répond à un enjeu de taille : protéger notre ressource en eau dans un contexte environnemental fragile. Cette nouvelle tarification a pour but d'inciter les habitants du territoire à s'intéresser à l'eau comme bien commun, bien vital.

Les enjeux de la nouvelle tarification

La nouvelle tarification vise à garantir un accès fondamental à l'eau à tous. Dit simplement, quand on consomme beaucoup, le mètre cube coûte plus cher ; à l'inverse quand on est responsable devant la ressource, la facture baisse.

Par ailleurs, en plus des 15 premiers mètres cubes gratuits, un « versement eau solidaire » sera mis en place pour les habitants. Il devrait être versé automatiquement aux foyers aux revenus les plus modestes. Cette tarification éco-solaire de l'eau était un engagement majeur.

La facture

L'eau est une ressource naturelle gratuite. Ce que paie l'utilisateur, c'est le service et les infrastructures. La distribution de l'eau potable représente une part de la facture d'eau, le reste sert à financer le traitement des eaux usées (36%) et les redevances des organismes publics. En gestion publique 1 euro de collecté c'est 1 euro pour l'eau.

Compteur collectif :

Le coût de l'abonnement reste le même et est fonction du diamètre de votre compteur
Tarif unique : 1,16 € HT le m³

TARIF UNIQUE (m³)



Stéphane MOULINAS,
Directeur des Finances et des Usagers

Depuis mon arrivée en août 2019 en qualité de Directeur Finances et Usagers, de beaux projets ont jalonné ces années au service de la Régie et sont une source de motivation au quotidien : l'intégration de la compétence assainissement, le financement des projets d'investissement d'envergure (Valedeau et MAERA), la nouvelle tarification éco-solaire, l'internalisation du centre d'appel et le déploiement de la télérelève.

Sur chacun de ces projets, j'ai pu mesurer la forte implication des agents concernés et l'esprit d'équipe qui nous anime pour les mener à bien. Le projet qui m'a le plus mobilisé est celui de la tarification éco-solaire du fait de sa dimension à la fois politique (attentes fortes des élus du CA et de l'autorité organisatrice, impact sur l'ensemble des usagers) et technique car il a fallu segmenter l'ensemble de nos abonnés en trois catégories distinctes de facturation et paramétrer en conséquence nos logiciels. Depuis sa mise en place, nous sommes fréquemment sollicités par d'autres collectivités qui souhaitent mettre en place ce type de tarification progressive qui incite financièrement les abonnés à maîtriser leurs usages de la ressource.

2025

Préparer l'avenir

Dans un territoire marqué par un fort développement urbain et une gestion de l'eau oscillant entre rareté et abondance, la préservation des ressources exploitées par la Régie représente un défi majeur. La variabilité du régime hydrique, caractérisée par une saison sèche estivale, des fluctuations interannuelles et des épisodes de fortes précipitations, accentue ces enjeux environnementaux. Face à ces défis, la Régie ambitionne d'élaborer une nouvelle stratégie alliant programmation d'investissements, utilisation de ressources non conventionnelles et nouveaux services aux usagers.

Les projets phares

Le nouveau Schéma Directeur d'Assainissement permettra d'établir la feuille de route du service public d'assainissement collectif à compter de 2028 et jusqu'en 2045. Ce futur schéma permettra d'identifier et de hiérarchiser les investissements destinés à améliorer la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement collectif des eaux usées du territoire (réseau et stations de traitements) dans un contexte d'augmentation des besoins de traitement tant quantitatif que qualitatifs.

La réutilisation des eaux usées (REUT)

Identifiée comme une des solutions d'avenir, la REUT est devenue un enjeu en particulier avec les sécheresses de 2022 et 2023 qui ont accéléré les prises de conscience sur les risques de pénuries, tout particulièrement sur le pourtour méditerranéen.

Des évolutions réglementaires récentes, élargissant les usages de la REUT et assouplissant leurs modalités, laissent espérer un déploiement plus large de la pratique.

Le projet Life-REWA une expérimentation grandeur nature

La Régie s'est engagée dans un projet expérimental de réutilisation des eaux usées traitées pour gérer au mieux la ressource en eau et pallier le déficit lié aux besoins grandissants en eau douce sur l'ensemble du territoire. Le projet LIFE ReWa (septembre 2021 - septembre 2026) financé à près de 55 % par l'Union Européenne et à 25 % par la Région Occitanie pour un montant global de 1,8 million d'euros vise à réduire les volumes d'eaux usées traitées rejetés et les pollutions associées sans compromettre le maintien des fonctions écologique des cours d'eau servant d'exutoire.

Pour ce faire le projet consiste à construire une unité de production « container mobile » d'eau recyclée à partir des eaux usées, en sortie de chaque station d'épuration, pour les rendre compatibles aux différents usages ciblés.

La télérelève

La télérelève permet aux abonnés de suivre en temps réel leur consommation d'eau grâce à un système informatisé reliant les compteurs à un réseau central. Ce dispositif offre de nombreux avantages : les relevés sont effectués automatiquement et plus fréquemment, sans nécessiter l'intervention physique d'un agent ni l'accès aux propriétés des consommateurs.

Pour les abonnés, la télérelève constitue un outil précieux de maîtrise de la consommation. Elle permet, par exemple, d'identifier rapidement des anomalies, comme des fuites, et ainsi d'éviter des gaspillages inutiles. Selon le Centre d'Information sur l'Eau, l'installation de ce service peut entraîner une réduction de la consommation d'eau de 10 % à 30 %, grâce à un suivi plus précis et une sensibilisation accrue des usagers.

En intégrant la télérelève à ses services, la Régie renforce son engagement en faveur d'une gestion durable des ressources en eau, en alliant innovation technologique et responsabilité environnementale.

La gestion de la Défense Extérieure contre l'Incendie La D.E.C.I est l'ensemble des points d'eau incendie (PEI) susceptibles d'être employés par les sapeurs-pompiers pour alimenter en eau leurs engins, dans le cadre de la lutte contre les incendies afin d'en limiter la propagation et d'en assurer l'extinction.

La Régie veille au bon fonctionnement de l'ensemble des 5 050 Points d'Eau Incendie répartis sur l'ensemble des 31 communes, en vérifiant les mesures de débit et de pression de chaque poteau.



31 communes



495 606 habitants



128 286 abonnés à l'Assainissement collectif



33 millions de m³ d'eau traités par les stations de traitement des eaux usées



1 507 km de réseaux



231 postes de refoulement



13 stations de traitement des eaux usées



632 417 Equivalents-Habitants (EH) de capacité totale de traitement



4 530 installations recensées en assainissement non collectif (ANC)



Unité mobile de réutilisation des eaux usées traitées



Compteur télérelève

Le réchauffement climatique est désormais une réalité, la préservation de la ressource de l'eau, cet « or bleu », est devenue un enjeu majeur pour mes enfants et petits-enfants à venir.

Un des leviers pour préserver cette ressource est la télérelève de nos compteurs d'eau. Elle permettra la détection des fuites aussi bien chez nos usagers que sur notre propre réseau de canalisations publiques. Elle contribuera pour tout un chacun à mieux maîtriser sa consommation d'eau.

Je suis très fière que ce projet porté par le service Usagers en étroite collaboration avec la Direction Numérique, voit le jour à la Régie.

Le déploiement pour équiper nos compteurs de têtes émettrices a débuté en janvier 2025 et s'étalera sur 3 ans. Je ne cache pas que cela a nécessité en amont beaucoup de travail et je remercie mes équipes et celles de la DNET pour tous leurs efforts et leur implication.



La télérelève permet aux abonnés de suivre en temps réel leur consommation d'eau



Florence VARENAS,
Responsable du Service Usagers



Anne-Bénédicte WOMMELSDORF,
Coordinatrice de Projet LIFE ReWa

Le projet Life ReWa porté initialement par Montpellier Méditerranée Métropole est désormais sous la responsabilité de la Régie des Eaux. Ce projet ambitieux, soutenu par le programme européen LIFE, vise à développer de nouveaux usages pour les eaux usées traitées (REUT) afin d'économiser les ressources en eau. Anne-Bénédicte Wommelsdorf, référente pour dossiers REUT de la Régie est investie dans le projet ReWa.

Ce qui me passionne dans ce projet, ce sont avant tout l'innovation technique qu'il représente, la complexité du dossier, et bien sûr, sa dimension environnementale et sociologique. Nous sommes face à un défi majeur avec le changement climatique et la raréfaction de l'eau, particulièrement dans notre région méditerranéenne.

La particularité de ce projet est l'utilisation d'une unité de traitement mobile et l'idée de pouvoir adapter la qualité de l'eau traitée en fonction de l'usage visé est innovante. Cela permet d'optimiser les coûts de traitement et de répondre précisément aux besoins des différents utilisateurs,

qu'il s'agisse de nettoyage urbain, de lutte contre les incendies, d'arrosage d'espaces verts ou d'usages industriels.

L'intérêt du projet ReWa ne repose pas uniquement sur la technologie, mais aussi sur la qualité des interactions humaines avec mes collègues, notamment Louis et Marie-Anne, et avec nos partenaires de 3M, de l'IEM et de DV2E.

Le projet Life ReWa est pour moi une manière concrète de participer à la mise en place de solutions et de préparer un avenir plus durable pour notre territoire.



 regiedeseauxmontpellier

 RegiedeseauxM3M

 Régie des Eaux de Montpellier
Méditerranée Métropole

 regiedeseauxmontpellier

 [https://www.youtube.com/
@regiedeseauxmontpelliermed6635](https://www.youtube.com/@regiedeseauxmontpelliermed6635)

 regiedeseaux.montpellier3m.fr